

Paris le 19 octobre 2016

A Madame la Principale du collège Janusz Korczak

Madame la Principale,

Comme permis par le décret 82-447 du 28 mai 1982, la section SNES-FSU du collège Janusz Korczak sollicite la tenue d'une heure mensuelle d'information syndicale le jeudi 03 novembre 2016, de 8h à 9h afin de pouvoir rendre compte de l'audience tenue dans les bureaux de l'Inspection Académique ce mercredi 19 octobre 2016 aux membres du personnel éducatif et pédagogique du collège. Ce créneau semble perturber le moins possible le fonctionnement de l'établissement et il permettra également au maximum de personnels de pouvoir être présents.

Au vu de la période de vacances qui nous sépare de cette heure d'information syndicale et de l'impossibilité des collègues à prévenir matériellement leur classe, nous vous saurions reconnaissants de bien vouloir transmettre l'information aux élèves et leurs parents par le biais de la plateforme Pronote (cf. la possibilité d'envoyer un texto à l'ensemble des familles).

Par ailleurs, la section SNES-FSU du collège Korczak invite Me Chi-Laï NGAN, représentante départementale du SNES, à participer à cette réunion, comme le prévoit le décret cité ci-dessus (article 6). Madame Ngan vous informera elle-même de sa venue dès que sera confirmée l'heure de la réunion.

Dans l'attente d'une réponse écrite à cette demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Principale, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la section SNES de l'établissement,
Mélanie LE MOIGNE